



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 19 janvier 2022

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Jean Bonora, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Philippe Cecat, Sylvie Besnard et Brigitte Morgana

Absent excusé : Max Calteau

La séance est ouverte à 15h par Elisabeth.

1. Subventions

- Subvention demandée à la Mairie de Courdimanche : le dossier est parti. Le club a demandé cette année une subvention de 1 500 €, décomposée comme suit : 1 000 € pour compenser la perte de trésorerie due aux avoirs consentis aux anciens adhérents et 500€ comme aide au démarrage de la nouvelle activité Activ'mémoire en 2022.
- Subvention à demander auprès du conseil départemental. La période de saisie des dossiers vient de démarrer et sera close le 13 février. Manuelle va s'en occuper et fera une demande à hauteur des demandes précédentes.

2. Journée « porte ouverte »

L'idée d'organiser une journée porte ouverte du club est débattue puis adoptée par le comité directeur. Au cours de cette journée (ou plutôt a priori demi-journée), il pourrait être projeté un film assez court montrant l'ensemble de nos activités sans oublier les voyages, puis des démonstrations de certaines activités (telle la zumba, le tir à l'arc, le tennis de table, etc..) ainsi que des « stands » où toutes les explications concernant les activités pourraient être données par des personnes volontaires (animateurs, référents, autres). L'objectif de cette journée étant de faire connaître le club aux seniors de Courdimanche (retraités ou futurs retraités), il faudra que les services de la Mairie nous apporte leur aide en terme de communication (journal, agenda de la ville,..)

Il est convenu que Bernard fasse un premier canevas de ce qui pourrait être mis en œuvre et que nous prenions ensuite rendez-vous avec les personnes idoines de la Mairie afin de leur exposer notre projet et d'obtenir une salle (le gymnase serait recommandé) pour une date vers fin mai par exemple, de préférence un samedi matin ou après-midi.

3. Point voyages (Myriam)

- La commission voyages doit se réunir le mercredi 26 janvier. Au cours de cette réunion, doivent être finalisés :
 - La sortie à Lens des 6 et 7 avril : les invitations seront faites à la fin du mois.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

- Le séjour en Bretagne Sud du 12 au 16 septembre 2022 : les inscriptions devraient bientôt être ouvertes.
- Doucier du 9 au 13 mai 2022 : il reste actuellement 2 places. Certains documents doivent être réactualisés suite au report de ce séjour. La possibilité d'une réunion d'information, notamment pour les nouveaux inscrits, va être étudiée.

4. Point formation (Sylvie, Bernard)

Les renouvellements de PSC1 sont en cours. Aucune nouvelle inscription pour stage n'est prévue, hormis celle de Robert A en randonnée. La fragilité de certaines activités, due au petit nombre d'animateurs, est soulignée (marche nordique, danse, ...). Il faut également continuer de chercher de futurs animateurs pour la randonnée et la marche.

5. Réunion CODERS du 15/12/2021

Bernard (présent avec Manuelle à cette réunion) en résume les points importants :

- L'AG aura lieu le mercredi 16 mars 2022 : Elisabeth indique qu'elle ne pourra être présente.
- Prochaine réunion du comité directeur le mercredi 16 février 2022. Y seront présentées les modifications du statut du CODERS, auxquelles Elisabeth participe, en qualité de membre de la commission juridique.
- Journée CODERS le mardi 31 mai à Franconville : comme à l'habitude, cette journée est l'occasion de présenter différentes activités, en particulier les plus récentes au catalogue de la FFRS. Certaines activités ont été citées pour cette journée (sous réserves) : pickleball, badminton, danse, tir à l'arc, tennis de table, pétanque....
- Journée animateurs le mercredi 20 avril 2022 : le CODERS propose d'organiser cette année une journée spéciale où seront invités les 171 animateurs bénévoles du département. Le programme annoncé est le suivant : intervention du médecin fédéral pour l'île de France et différents échanges le matin, déjeuner au moulin de Fourges, puis après-midi à Giverny.
- Formation : désormais pas plus de 2 dirigeants/club seront admis en FCB. Les inscriptions en FCB, M1 et M2 pourront se faire au même moment.
- Site internet du CODERS : les clubs sont invités à envoyer des informations ou photos pour alimenter le site.

6. Points divers

- Trousses de secours : le matériel nécessaire vient d'être commandé à la pharmacie de La Louvière.
- Procédure d'abandon du remboursement des frais de transport, qui donne droit à réduction d'impôts à hauteur de 66% des sommes correspondantes (considérées comme dons faits à l'association) : le comité directeur rappelle les personnes éligibles à cette procédure:
 - Tout animateur qui se déplace pour animer une activité.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

- Un participant à une activité qui emmène dans sa voiture d'autres personnes, à l'exception des personnes de sa famille.
- Tout membre bénévole du club qui se déplace pour participer à une réunion dans le cadre du fonctionnement du Club (ex : comité directeur, réunion animateurs,...).

Au sujet du covoiturage, Elisabeth propose, compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires, que Philippe C contacte les animateurs rando pour voir avec eux la possibilité de remettre en œuvre un covoiturage organisé à partir d'un lieu de rendez-vous proche de Courdimanche (ex : cimetière de Courdimanche, Carrefour market de Puisieux)

- La Mairie a sollicité le club pour les aider à organiser une marche qui serait proposée aux seniors le jeudi 31 mars 2022 après-midi. Le comité valide l'accord de principe qui a été donné. Les animateurs rando vont être contactés.

7. Prochaine réunion

Elle est fixée au mardi 29 mars 2022 à 15h.

Le secrétariat du CSSSC